

Politique environnementale

En continuité avec ses valeurs de respect et de rigueur, et en sa qualité de joueur de premier plan dans la gestion environnementale, CRI Environnement Inc. désire poursuivre et intensifier dans l'exercice de ses activités quotidiennes son effort pour protéger l'environnement.

Aussi, CRI Environnement Inc. s'engage à :

- Favoriser l'amélioration continue de son programme de gestion environnementale et mettre en place les moyens permettant la réalisation de ses objectifs environnementaux.
- Systematiser et contrôler l'exploitation de son entreprise par l'implantation, le maintien et l'amélioration de mesures efficaces, afin de prévenir à la source les atteintes à l'environnement.
- Sensibiliser les employés et s'assurer que le respect de l'environnement est une préoccupation collective et partagée par ceux-ci.
- Démontrer son leadership dans la gestion et la protection de l'environnement.
- Se conformer aux lois, règlements et politiques gouvernementales et municipales en matière de protection de l'environnement.
- Souscrire au concept du développement durable et à la protection des ressources naturelles par l'implantation de mode de récupération, de recyclage et de valorisation.
- Planifier les mesures d'urgence nécessaires selon les risques et agir avec diligence et transparence lors d'accidents environnementaux.
- Inciter nos partenaires à l'élaboration de solutions aux problèmes environnementaux, en lien avec notre rôle et notre mission dans une perspective d'amélioration continue.



CRI Environnement Inc., par l'intermédiaire de son personnel, s'assure du développement, de la mise en œuvre et du suivi d'un système de gestion environnementale.